



Se faire licencier pour me rapprocher de mon domicile

Par **brisoux**, le **03/06/2008** à **11:06**

bonjour,
je suis actuellement en congé parental, je dois reprendre le travail le 15 juillet
pendant mon congé j'ai déménagé et je n'ai pas trouvé de nourrisseuse pour mon enfant j'ai
essayé de négocier un licenciement mais mon employeur a peur que je me retourne contre
elle par la suite. que dois-je faire pour qu'elle me licencie à mon retour sans pour autant que
ce soit pour faute grave pour que je puisse toucher des aides en attendant de retrouver un
travail près de mon domicile? merci d'avance pour votre attention je suis vraiment désespérée
je ne sais plus quoi faire!